**FICHE SIGNALETIQUE – RENAULT ELECTRICITY**

**Forme juridique :**

Renault ElectriCity est une société par actions simplifiées (SAS).

Elle porte la dénomination sociale RENAULT ELECTRICITY.

L’entreprise au groupe Renault Group.

**Champ d’action :**

Renault ElectriCity produit des véhicules thermiques et électriques sur différents sites mais particulièrement sur le site de Douai où elle possède son siège social.

Toutefois, les véhicules produits, destinés à la fois aux professionnels et aux particuliers, se vendent dans le monde entier à travers les différentes filiales du groupe Renault. L’extension du champ d’action, qui fut d’abord national lors de la création de l’entreprise Renault au tout début du 20ème siècle, à un niveau international est due à son implantation dans plus de 134 pays dans le monde. Renault s’est également associé à deux constructeurs japonais, Nissan et Mitsubishi ce qui a également contribué à son développement au niveau international.

Les voitures produites grâce à Renault ElectriCity sont notamment vendues à l’international grâce à ses 133 représentations commerciales implantées partout dans le monde (28 en Europe, 41 en Afrique, 38 en Asie, 4 en Océanie, 22 dans les Amériques).

**Activité et secteur d’activité :**

Entreprise œuvrant dans le secteur d’activité du secondaire avec la transformation de matières premières en véhicules (partie carrosserie-montage).

**Finalités :**

Renault ElectriCity, à l’instar de toutes les entreprises du groupe Renault Group, associe principalement son activité à une finalité économique.

Toutefois, l’entreprise s’efforce d’intégrer son activité dans le cadre d’autres finalités. En effet, les entreprises du groupe adaptent leur activité à une finalité sociale, avec un devoir de diversité (mixité homme-femme, insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, diversité culturelle…) mais également à travers un devoir de formation de ses collaborateurs et ouvriers aux métiers de demain et notamment à une mobilité durable.

Enfin, on retrouve également une finalité sociétale avec la mise en place de solutions dans le domaine de l’environnement (développement de véhicules électriques), de l’entrepreneuriat social (favorisation de la mobilité et de l’insertion au travail), de la sécurité routière (recherche de voitures toujours plus sécurisante notamment avec l’utilisation de l’intelligence artificielle), et autres.

**Missions :**

Développement de véhicules durables, esthétiques, ergonomiques, sécurisées tout en s’intégrant dans un cadre de respect de l’environnement et d’engagements sociétaux.

**Ressources :**

L’entreprise Renault ElectriCity possède différents types de ressources tels que des ressources humaines, avec 3 338 employés au 31 décembre 2022, des ressources matérielles avec une manufacture d’une superficie de plus 118 hectares et 32 bâtiments composés de machines à la pointe de la technologie dans le domaine automobile, et des ressources immatérielles avec l’expérience et l’expertise technologique, en termes de savoir-faire, de compétence et exigence, développée depuis plus d’un siècle par les différents collaborateurs des entreprises du groupe Renault Group.

**La problématique rencontrée :**

L’usine regroupe, à l’heure actuelle, environ 3 340 employés, ce qui représente un nombre très important de mobilités pour que tous les employés se rendent sur leur lieu de travail et un vrai problème en termes de logistique et d’environnement, ce qui est par ailleurs en contradiction avec la politique environnementale de l’entreprise.

Premièrement, pour les employés automobilistes, le stationnement est assez limité aux alentours du site car il est uniquement desservi par une route départementale où le stationnement y est interdit (car c’est une route située hors agglomération).

De plus, l’usine n’est pas desservie par les transports en commun. En effet, il n’existe aucun service de transports pour pouvoir, par exemple, faire le trajet de Douai jusqu’à l’usine alors que l’usine se situe à environ 5 km du centre-ville de Douai.

L’unique solution éco-responsable pour se rendre sur le site est d’utiliser son vélo en empruntant la piste cyclable construite sur la route départementale qui représente l’accès l’unique accès à l’usine. Cette solution est, bien sûr, assez limitante pour les ouvriers qui habitent assez loin de l’entreprise ou lors de la période hivernale.

La mise en place du covoiturage est alors, en vue des conditions d’accès de l’entreprise, une solution d’écomobilité plus qu’intéressante. Cette solution est intéressante d’un point de vue écologique et financier.

Financièrement, les employés gagnent en pouvoir d’achat, et pour l’entreprise, la seule contrainte à la mise en place d’un système de covoiturage est la création d’une plateforme (par exemple en ligne) permettant d’organiser le covoiturage.

Ecologiquement, si 5 automobilistes habituellement seuls se regroupent en une voiture, leur empreinte carbone sera alors grandement diminuée.

Par exemple, pour 5 employés habitant à Tourcoing et se rendant sur le site de Douai, avec leur voiture citadine classique, pour travailler. Un aller représenterait à chacun une émission 9,72 kg de Co2 et un coût de 6,95€ (chiffres du site ViaMichelin et pouvant varier en fonction du prix du carburant). Si ces trois employés se réunissent dans une seule et même voiture et se partage les frais, l’empreinte carbone chuterait alors à 1,944 kg de Co2 et le coût du trajet serait alors à 1,39€. Une solution qui est donc intéressante à différents égards.

Enfin, cette solution profiterait alors également aux ouvriers n’ayant pas permis car il suffit de l’associer à un groupe de covoiturage ce qui lui permettrait de se rendre simplement sur son lieu de travail.